



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Sports

20 AOUT 2014

AVIS AUX FÉDÉRATIONS
des clubs sportifs du Grand-Duché de Luxembourg

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous tenons à vous informer que depuis un certain temps, nous constatons que les sportifs, qui se présentent à l'examen médico-sportif pour obtenir une aptitude au sport, oublient d'amener leur carte de vaccination et leur carte de sécurité sociale.

Dans l'intérêt de leur propre santé, nous vous prions de faire un rappel auprès de vos clubs, que les membres veuillent bien se munir des documents demandés pour éviter des complications inutiles à l'établissement d'une aptitude au sport.

En espérant une meilleure coopération de la part des sportifs, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleures salutations.

Dr Mariette HAMES
Médecin-chef du service médico-sportif